



Effets scolaires 2023-2024 - 5^e année
RENTÉE SCOLAIRE : 28 août 2023 à 7h55

TOUS LES ARTICLES SUIVANTS SONT NÉCESSAIRES

<u>Quantité</u>	<u>Description</u>
12	Crayons à la mine HB de qualité
1	Boîte de 24 crayons de couleur en bois, taillés
1	Stylo bleu
1	Stylo rouge
2	Surligneurs marqueurs « fluo » (de couleurs différentes)
1	Boîte de 24 crayons-feutres pointe fine (art)
1	Boîte de 16 crayons-feutres pointe large
1	Taille-crayon portatif avec réservoir (suggestion : <i>Staedtler</i>)
1	Paire de ciseaux
1	Bâton de colle 40 gr (gros)
2	Gommes à effacer blanches (suggestion : <i>Staedtler</i>)
1	Règle métrique transparente de 30 cm
1	Règle métrique transparente de 15 cm
1	Étui à crayons
8	Cahiers d'exercices de type « Canada » grand format (32 pages)
2	Cahiers d'exercices de type « Canada » grand format (80 pages)
1	Cahier quadrillé 4-1 po de type « Canada » grand format (suggestion : <i>Hilroy</i>)
11	Duo-tang (en plastique) à 3 attaches métalliques avec pochette intérieure
1	Cartable de 1 pouce $\frac{1}{2}$
1	Cartable de 1 pouce
1	Sac à dos
1	Marqueur permanent pointe fine noir (suggestion : <i>Sharpie</i>)
2	Crayons effaçables de couleurs différentes
10	Protège-feuille (ouverture vers le haut)
8	Séparateurs
1	Bouteille d'eau

S.V.P. Bien identifier chaque article scolaire de votre enfant (identifier chacun des crayons individuellement)

NOTES :

1. Les marques de commerce sont à titre indicatif, mais peuvent donner une référence pour la qualité. Prévoir crayons, gomme à effacer, etc. supplémentaires pour les devoirs à la maison et/ou au service de garde. S.V.P. se procurer ces articles durant la période estivale, afin que tout soit prêt la 1^{re} journée d'école, soit le 28 août 2023.
2. Certains articles pourraient s'user prématurément. Vous pourriez recevoir, au cours de l'année, une demande de renouvellement de ces articles de la part de l'enseignante.
3. Récupération : Les articles scolaires en bon état de l'année scolaire 2022-2023 pourraient servir pour l'année scolaire 2023-2024.
4. Prévoir pour le début de l'année le chèque pour les frais scolaires.
5. 1 collation saine tous les jours ainsi qu'une gourde d'eau à mettre dans le sac d'école